

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonso ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/413 - 31020 - Insertion sociale
Proposition de financement d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale, professionnelle et résidentielle des jeunes pour l'année 2017 et d'approbation des projets de convention à conclure avec Club de Jeunes l'Etage et GALA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide pour l'année 2017 :

- de reconduire la mise en œuvre d'un accompagnement à l'insertion sociale, professionnelle et résidentielle des jeunes en difficulté âgés de 18 à 25 ans, auprès de ces deux associations ;
- d'approuver les modalités de financement du dispositif et d'attribuer une subvention à chacune des associations d'un montant de 275 352 € pour l'association « Club de Jeunes l'Etage » et de 198 786 € pour l'association « GALA », soit un montant total de 474 138 € ;
- d'approuver les termes des projets de convention à conclure entre le Département et les deux associations, soit « Club des jeunes l'Etage » et « Gala » jointes en annexe ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1108961-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17